

Paris, le 15 décembre 2011



Taxe sur les transactions financières : lancement de mon rapport parlementaire

La grande majorité des Etats membres de l'Union européenne a décidé, la semaine dernière, de s'unir autour d'un objectif primordial : renforcer la discipline budgétaire au sein de l'Union européenne.

FABIENNE KELLER

SÉNATRICE
DU BAS-RHIN

VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES EUROPEENNES

VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION
DES FINANCES

Dans le contexte économique actuel, les Etats ont montré leur détermination en faveur d'une coopération économique plus poussée. La proposition d'instaurer une taxe européenne sur les transactions financières s'inscrit dans cette dynamique ; elle fait d'ailleurs largement consensus.

Le principal point d'achoppement dans la mise en œuvre d'une taxe Tobin reste l'échelle à laquelle elle sera appliquée. Nombre de pays européens sont prêts à s'engager sur une telle taxe à la condition sine qua non qu'elle soit applicable dans toute l'Union européenne ou au niveau mondial idéalement.

L'instauration d'une taxe sur les opérations financières est aujourd'hui une nécessité budgétaire, politique et morale. Le secteur financier, dont les excès sont en partie responsables de la crise actuelle, doit contribuer à la réduction des déficits nationaux et au financement des grands objectifs européens comme l'aide au développement et la lutte contre le changement climatique.

Quelles sont les modalités de mise en œuvre de cette contribution afin qu'elle participe à la réduction des déficits et au financement des grands objectifs des Etats ?

Comment pourrait-elle être à la fois acceptable par les Etats dont l'économie est fortement basée sur le secteur financier et efficace pour réguler les flux financiers ?

Ces délicates et importantes questions font l'objet du rapport sur lequel je travaille actuellement, dans le cadre de la Commission des affaires européennes du Sénat.

Dans le cadre de ce rapport, nous avons choisi de rencontrer les acteurs clés britanniques, réticents de longue date sur ce sujet. **Les premières auditions de la mission se sont tenues à Londres** ce mercredi en présence des représentants de la City, de la FCA (Autorité de conduite financière), du Trésor, de l'Administration fiscale et douanière, et de la prestigieuse université London School of Economics.

Les britanniques s'inquiètent du risque de délocalisation de "l'industrie de la finance" si les Etats-Unis et l'Asie n'adoptent pas une taxe équivalente.

Les auditions se poursuivront dans les prochaines semaines pour rencontrer les principales institutions et organisations françaises et européennes.

Fabienne Keller